



**Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie**  
8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON  
BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX  
Tel/Fax : (687) 28.51.20  
Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)  
Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

## Communiqué de presse

### **Enquête prix grandes surface métropole / Nouvelle-Calédonie : ligne de front stabilisée**

En mars 2015, les enquêteurs de l'UFC Que Choisir Nouvelle-Calédonie ont visité les magasins de la grande distribution classique (Carrefour, Carrefour Market, Casino Johnston, Champion N'géa, Géant, Simply Market, Super U Kamere, Super U Mageco) pour y relever des prix, dans le cadre de l'enquête nationale menée par la Fédération UFC Que Choisir.

Les types de produits concernés, de marques nationales et de MDD (marques de distributeurs) se répartissent dans les différents rayons suivants : épicerie, laitages, viandes / poissons, fruits / légumes, boissons, hygiène / beauté.

#### COMPARAISON AVEC LA METROPOLE – MARS 2015 et EVOLUTION

En Nouvelle-Calédonie, de nombreux produits « métropolitains » ne sont pas disponibles et/ou sous des marques locales. Parmi la totalité de la liste de produits à relever (81 produits de marques nationales et MDD), moins de 36 produits ont été trouvés dans chacun des huit magasins enquêtés (de 22 produits chez Super U Mageco à 36 produits chez Géant Casino).

Les résultats des relevés réalisés sont donc à prendre avec précaution. D'une part, les produits présents ne sont pas assez nombreux pour garantir que l'indice soit significatif, d'autre part, si le panier relevé en métropole est pertinent, il ne l'est pas forcément en Nouvelle-Calédonie, où les habitudes de consommation diffèrent.

Sur ces produits de marques nationales et MDD pour lesquels la comparaison est **possible, le panier en Nouvelle-Calédonie est 125 % plus cher que le panier en métropole, soit un coût multiplié par 2,25.**

A la Réunion, le panier est 61 % plus cher que le panier en métropole.

**Après un creusement ces dernières années, l'écart avec le panier moyen en Métropole est stable :**

- Novembre 2010 (\*) : + 81 % (MDD) et + 96 % (marques nationales)
- Septembre 2011 : + 104 % (marques nationales)
- Septembre 2012 : + 117 % (MDD et marques nationales)
- Septembre 2014 : + 126 % (MDD et marques nationales)
- **Mars 2015** : + **125 % (MDD et marques nationales)**

(\*) Pour mémoire, l'étude CEROM datée d'octobre 2012 et portant sur les prix relevés en mars 2010 par l'ISEE indique qu'« un métropolitain avec ses habitudes alimentaires paierait 89 % de plus s'il consommait à l'identique en Nouvelle-Calédonie. ».

## COMPARAISON PAR MAGASIN

La comparaison avec la métropole, pour chaque magasin, a été effectuée sur les produits « métropolitains » présents dans le magasin.

Magasin	Nombre de produits présents dans le magasin en 2012	Surcoût par rapport à la Métropole en 2012	Nombre de produits présents dans le magasin en 2014	Surcoût par rapport à la Métropole en 2014	Nombre de produits présents dans le magasin en 2015	Surcoût par rapport à la Métropole en 2015
Carrefour Market	33	110 %	27	125,2 %	24	96,8 %
Super U Mageco			27	111,5 %	22	106,2 %
Géant Casino	37	126 %	29	106,7 %	36	114,3 %
Casino Johnston	39	132 %	34	129,9 %	32	124,5 %
Super U Kamere			32	140 %	32	129,6 %
Champion N'Géa	37	115 %	37	128,3 %	33	131,3 %
Carrefour	37	98 %	37	129 %	29	143,4 %
Simply Market			33	140 %	31	155,8 %

Les prix moyens de vente au consommateur (en CFP) pour quelques produits, en métropole et en Nouvelle-Calédonie :

	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Surcoût
Pain grillé (1)	167	508	+ 303 %
Pâtes (2)	94	283	+ 300 %
Sauce bolognaise (3)	152	436	+ 287 %
Sacs poubelle (4)	190	356	+ 187 %
Champagne brut (5)	2928	4382	+ 150 %

- (1) Taxes à l'importation de 32 % (TGI de 26%, TBI de 5%, TP de 1%)
- (2) Fabrication locale
- (3) Taxes à l'importation de 17 % (TGI de 11%, TBI de 5%, TP de 1%)
- (4) Fabrication locale
- (5) Taxes à l'importation de 37 % minimum (TGI de 31%, TBI de 5%, TP de 1%) + taxes sur l'alcool de 425 CFP pour une bouteille de 75 cl (TCI de 450 CFP / litre + TAT de 117 CFP/litre)

Pour les produits importés : origine UE et arrivage par voie maritime. Les taxes s'appliquent sur la valeur en douane du produit, égale au prix hors taxe + assurance + fret (prix CAF).

**Pour le conseil d'administration**

**La présidente**  
**Luce LORENZIN**

Nouméa, le 21 octobre 2015

**CONTACT PRESSE : 28 51 20 / 75 13 24 / 76 09 45**